Le mode de déplacement le plus économique, le meilleur pour la santé et pour la planète. Quelles actions en faveur de l'accessibilité ? Quel temps de parcours pour rejoindre la plage depuis la place Jean Bart ?

Tout déplacement commence et finit par la marche à pied. Ce mode de déplacement reste d'ailleurs largement utilisé avec 25% des déplacements entièrement réalisés à pied selon les résultats de l'enquête ménage- déplacements de 2015.

La marche à pied est en effet le mode de transport universel et celui qui cumule les avantages :

- il ne pollue pas
- il est gratuit
- il est bon pour la santé
- il est pratique et ne nécessite pas de place de parking.

Sur notre territoire, les aménagements sont en constante évolution pour favoriser ce mode de déplacement actif et la CUD intervient régulièrement pour améliorer les cheminements piétons et l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement.

Les usagers, ayant pris l'habitude d'utiliser leur voiture, surestiment souvent les temps de parcours à pied. C'est pourquoi, la ville de Dunkerque a pris l'initiative en 2014, avec l'appui du Département du Nord, de développer une carte des temps sur le quartier de Dunkerque centre.

Des totems reprenant ces cartes ont été implantés à différents endroits clés. Une brochure est également disponible en mairie et à l'office de tourisme.

Les temps de déplacement à pied